

Gouvernance du développement urbain

Révision du plan d'aménagement urbain (PAU)

CONTEXTE ET DÉMARCHE

La **dégradation générale** des situations urbaine, environnementale et économique, les changements institutionnels, l'intérêt désormais accordé aux **aspects durables** et **résilients** du développement urbain, ainsi que l'urgence de trouver des solutions innovantes aux multiples problèmes de Sousse, ont amené le Conseil municipal à demander la révision sans délai du PAU. Il se base sur deux concepts clés :

- La « **VILLE DU ¼ D'HEURE** » : oriente vers une organisation urbaine permettant à tout·e habitant·e d'accéder à ses besoins essentiels de vie en 15 minutes de marche à pied, à vélo ou en transports publics et favorise une ville plus agréable à vivre, plus inclusive et plus résiliente.
- La « **METROPOLISATION EN MARCHÉ** » : concrétise la vision de la Stratégie de développement de la Ville de Sousse (SDVS), s'ouvre aux communes voisines et constitue les premières réflexions d'un Schéma directeur d'aménagement intercommunal.

Le PAU dote la Commune de Sousse d'un outil réglementaire et opposable aux tiers qui débouche sur une ville plus résiliente et inclusive.

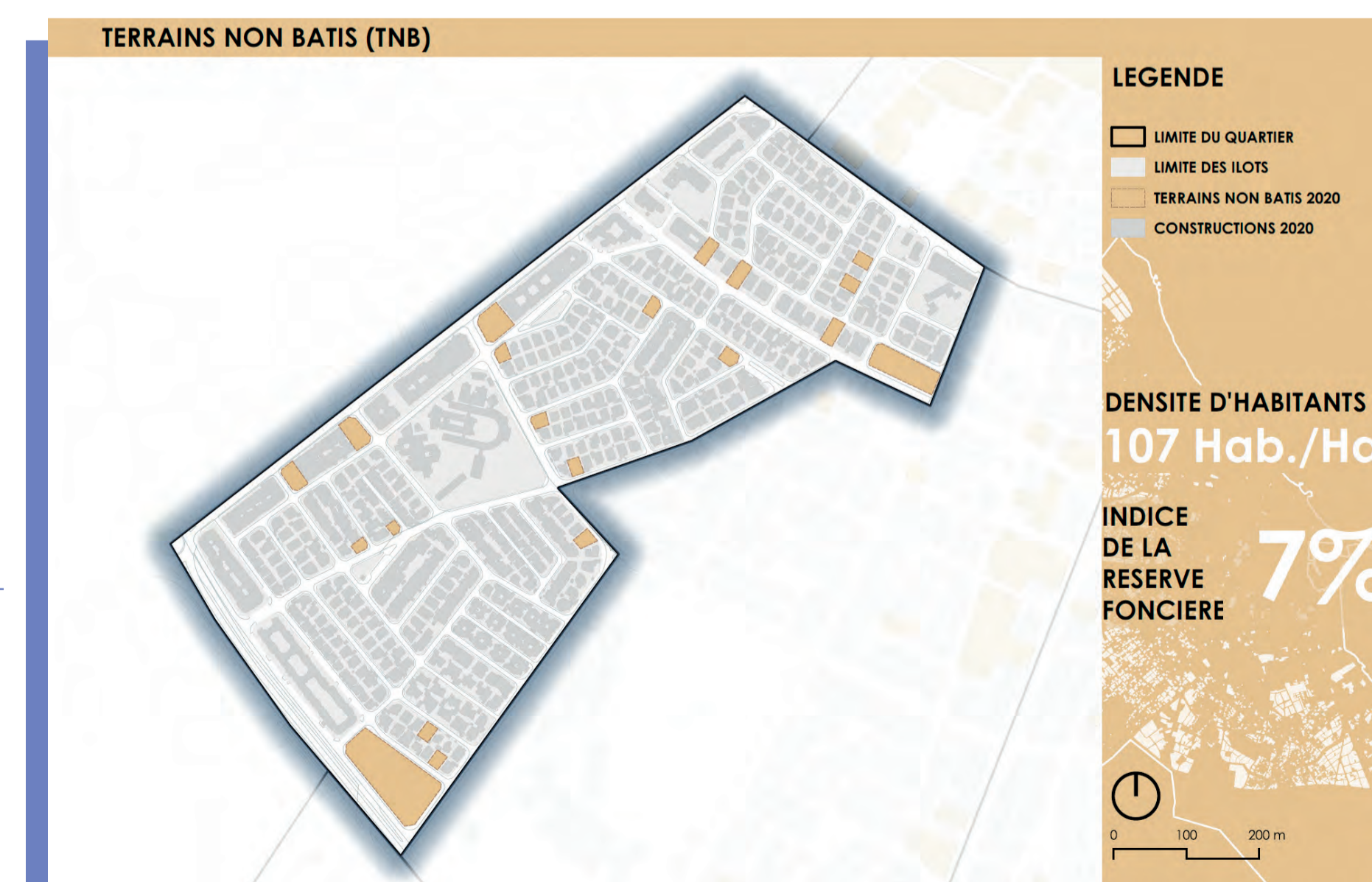
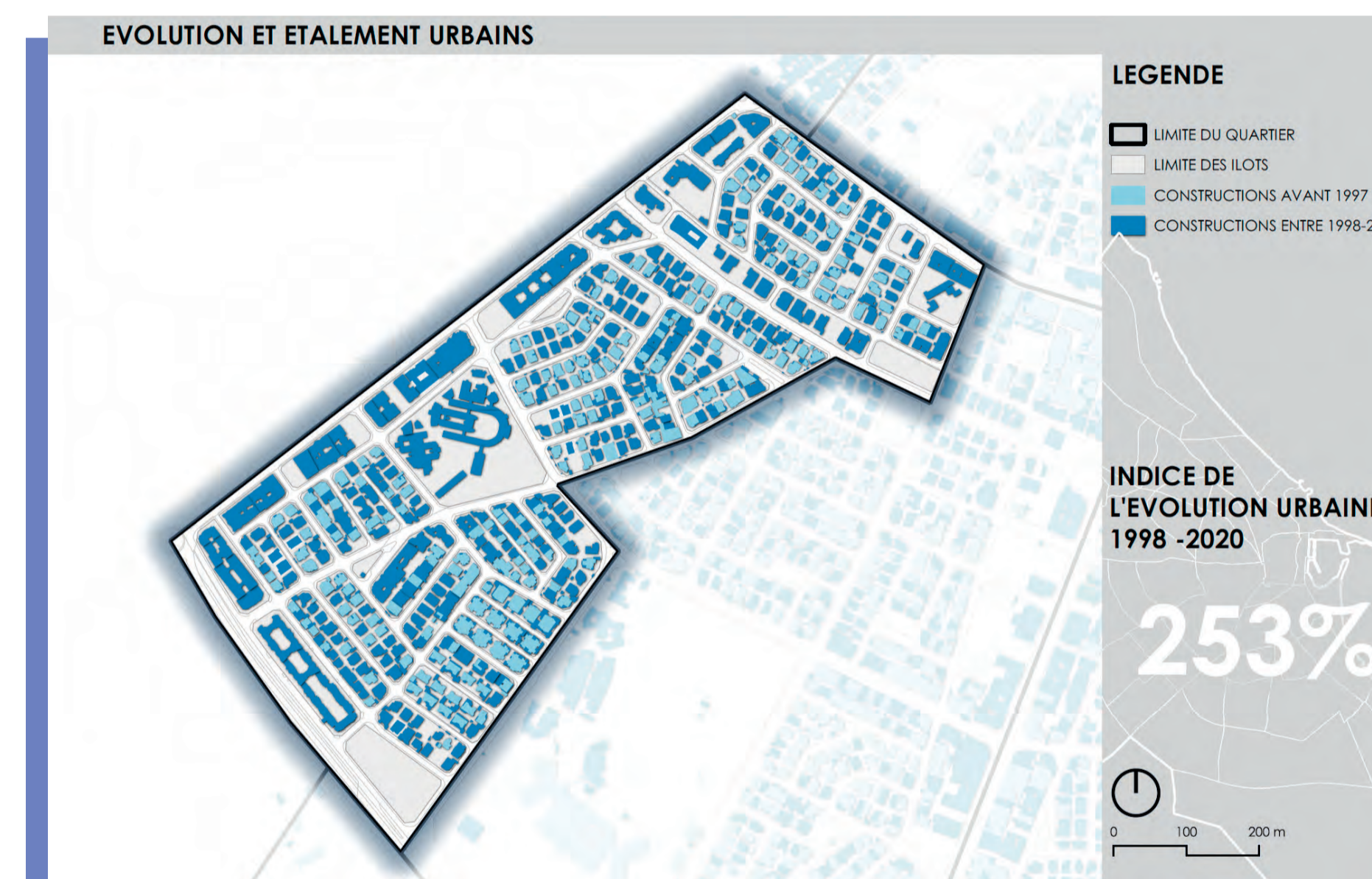
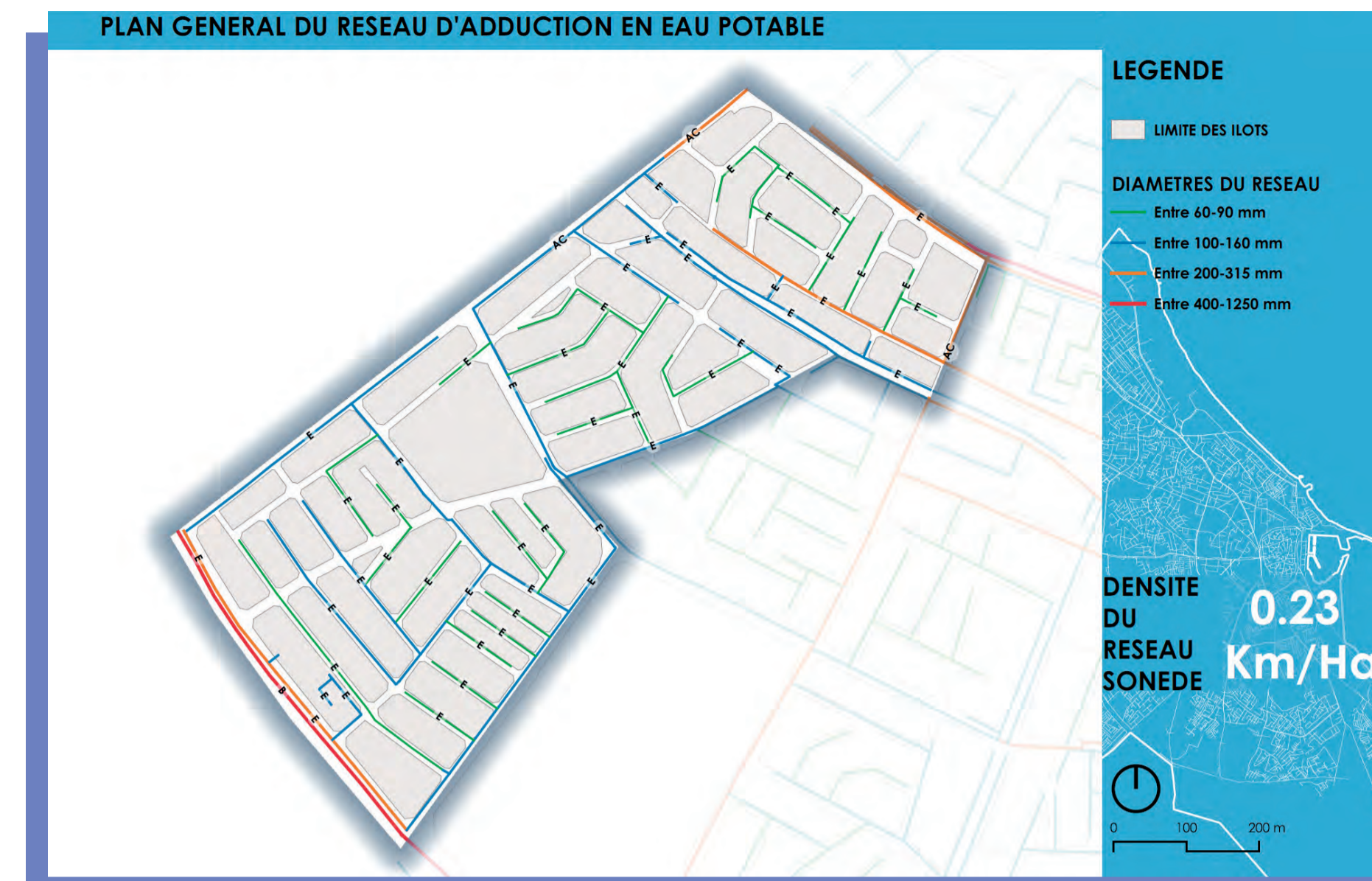
ENSEIGNEMENTS ET PERSPECTIVES

Le Plan d'aménagement urbain de la Commune de Sousse est issu du terrain et traduit fidèlement la vision collective de la Ville par ses citoyen·ne·s. Ces acquis résultent :

- d'un diagnostic détaillé et partagé, basé sur la plus petite entité territoriale : le quartier (« **الحومة** »)
- d'une approche participative citoyenne, inédite et innovante pour la Tunisie.

Le PAU sera idéalement complété par un règlement de construction spécifique qui aura comme ambition la réconciliation de la ville avec son identité.

L'expérience de Sousse démontre que les nouvelles dispositions du Code de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme (CATU) permettent désormais d'actualiser des PAU en moins de deux ans, délais inédits jusqu'à ce jour en Tunisie !



RÉSULTATS

Connaissance détaillée et approfondie des **données urbanistiques** pour la ville de Sousse :

densité d'habitant·e·s **63** hab / ha

ratio espaces verts **2,16** m² / hab

68% indice d'évolution urbaine

24% indice de la réserve foncière

25% proportion des surfaces de voiries

Codification du territoire communal conforme à la classification nationale des unités administratives.

Éléments constitutifs du futur observatoire de la ville.

Base de données essentielles pour le géo-portail de la ville.

Support de géocodage pour l'Institut National de la Statistique (RGPH).

Le PAU donne une portée contraignante aux orientations des autres études stratégiques menées dans le cadre du PDUI.

Gouvernance du développement urbain

Plan directeur des espaces publics (PDEP)

CONTEXTE ET DÉMARCHE

Les espaces publics de Sousse revêtent la diversité des tissus urbains qui la composent. Le plan directeur des espaces publics (PDEP) permet de trouver une articulation entre les différentes études du PDUI ayant des répercussions spatiales sur le domaine public. Il programme et priorise les interventions sur le court et le moyen terme tout en garantissant la cohérence d'ensemble des aménagements futurs.

Le PDEP a pour ambition de :

- promouvoir la mobilité douce et améliorer le confort des espaces publics.
- développer la trame des espaces verts à l'échelle du Grand Sousse.
- intégrer le littoral et le réseau hydrographique au maillage d'espace public.

Cette approche multithématique est l'occasion de porter une réflexion fonctionnelle, patrimoniale et esthétique sur les espaces publics de la ville.

ENSEIGNEMENTS ET PERSPECTIVES

Le plan directeur des espaces publics (PDEP) est une démarche inédite en Tunisie et constitue de fait une expérience inspirante pour les autres villes du pays. Par ailleurs, le PDUI a permis de mettre immédiatement en œuvre les prescriptions du PDEP au travers de l'aménagement de deux parcs majeurs de la ville (Boujaafar et Maison du Poète).

En couvrant l'ensemble du territoire communal, le plan directeur des espaces publics, marqué dans un premier temps par des projets urbains de moyenne envergure, trace les grandes lignes d'une transformation de la ville à long terme. Aussi, des actions prioritaires sont programmées. Leur mise en œuvre ne pourra être qu'échelonnée, dimensionnée en fonction de la capacité à mobiliser les investissements qu'elles impliquent.

Le plan directeur, au même titre que d'autres documents de planification, gagnerait à être renouvelé dans 10-15 ans en fonction des enjeux actualisés des espaces publics.

RÉSULTATS

Le plan directeur des espaces publics est décliné autour de 16 actions (en gras les actions prioritaires).

- 1 Requalification des parcours piétons de l'hypercentre.
- 2 Aménagement du secteur hôtelier et piétonnisation de la corniche.
- 3 Adoption d'une charte d'occupation du domaine public.
- 4 Renforcement des capacités des services municipaux.
- 5 Aménagement des parcours de Oued Blibène et Oued Kharroub.
- 6 Prolongement de la corniche vers le Nord.
- 7 Aménagement de la plage Hadrumète et de la jetée du port commercial.
- 8 Aménagement de l'axe balnéaire Sud de la ville.
- 9 Réhabilitation des parcs du centre-ville.
- 10 Requalification des abords du parc Boujaafar et de Gabaji Grande.
- 11 Végétalisation des grands axes structurants.
- 12 Requalification des espaces publics des quartiers AFH.
- 13 Développement des espaces verts de proximité.
- 14 Aménagement d'un réseau métropolitain de pistes cyclables.
- 15 Création d'un parc d'agglomération Nord.
- 16 Création d'un parc d'agglomération Sud.



3 4
Actions sur l'ensemble du territoire.

Mobilité urbaine

Plan de déplacements urbains (PDU) du Grand Sousse 2030

CONTEXTE ET DÉMARCHE

UNE DÉMARCHE PARTENARIALE, CONCERTÉE, INTÉGRÉE ET COHÉRENTE

Le Plan de déplacements urbains (PDU) est une **démarche stratégique** qui fixe les objectifs à poursuivre par les politiques publiques, **en matière de déplacements de personnes et de marchandises à l'échelle du Grand Sousse**.

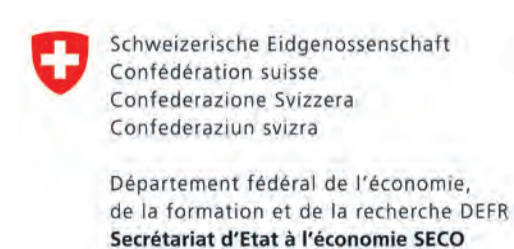
Il définit les actions à mettre en œuvre pour répondre au défi **d'amélioration de la qualité de vie** des habitant-e-s du Grand Sousse, tout en **renforçant son attractivité touristique** et **son développement économique**.

ENSEIGNEMENTS ET PERSPECTIVES

La présente démarche s'inscrit dans le cadre de la Politique nationale de mobilité urbaine qui vise à préparer et adopter des PDU pour les agglomérations de plus de 150 000 habitant-e-s. Son comité de pilotage intercommunal constitue les bases de la future Autorité métropolitaine de la mobilité urbaine.

Il est incontournable que les recommandations du PDU soient suivies, développées et concrétisées en actions tangibles pour répondre aux besoins de la population, de l'économie et de l'environnement du Grand Sousse.

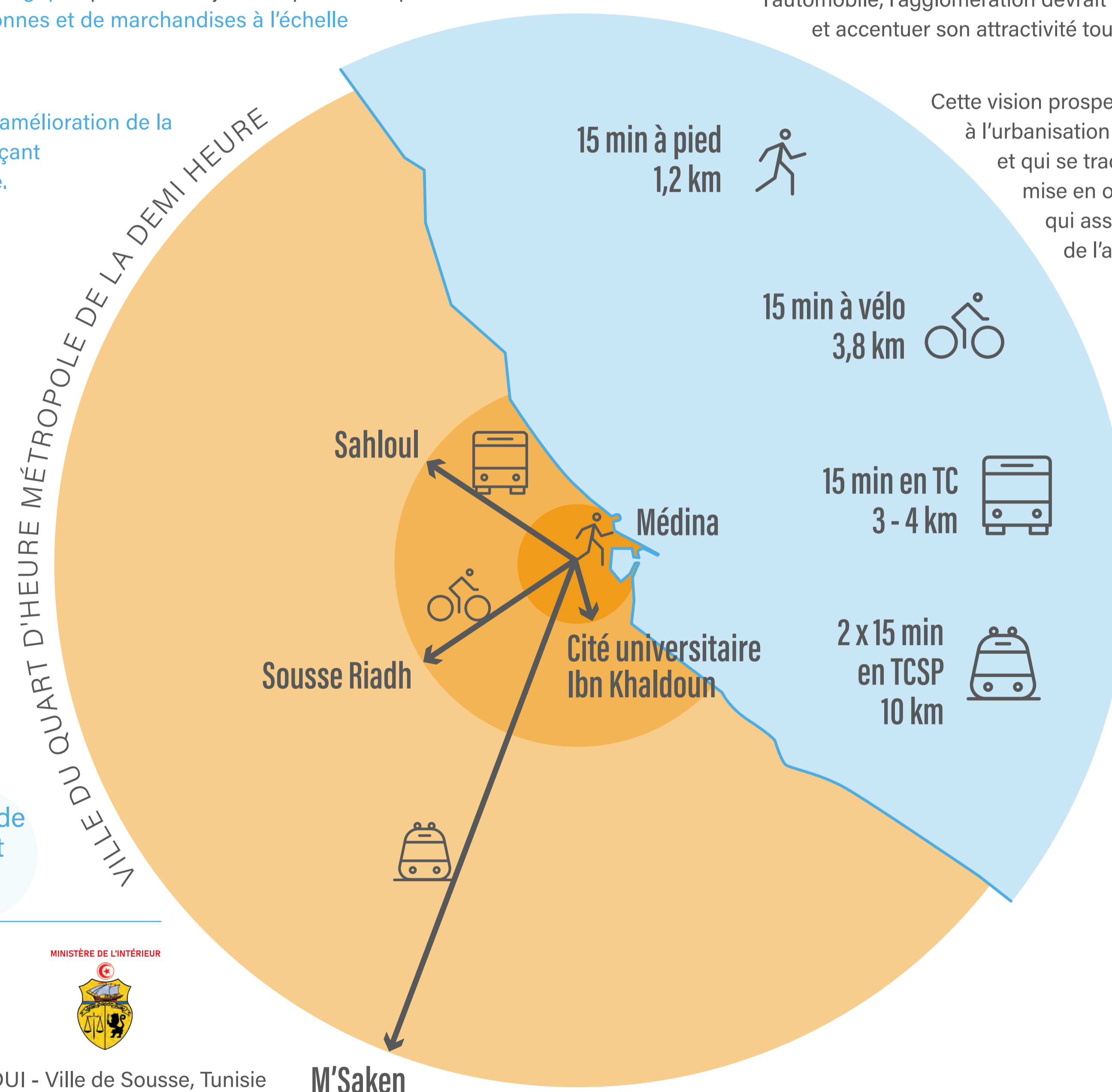
Pour ce faire, il est indispensable que les acteurs de la mobilité se coordonnent pour assoir, décliner et mettre en œuvre les orientations du PDU.



Contact : Unité de gestion du PDUI - Ville de Sousse, Tunisie

M'Saken

VILLE DU QUART D'HEURE MÉTROPOLE DE LA DEMI HEURE



RÉSULTATS

Les acteur-ric-e-s du territoire envisagent l'avenir de leur agglomération autour du **concept de « Métropole des proximités »**. Ils s'orientent vers un **scénario « volontariste et pragmatique »** qui vise à sortir de la dichotomie centre-périphérie en développant une ville où chaque pôle répond autant que possible aux besoins quotidiens de ses habitant-e-s, tout en étant mieux connecté aux pôles voisins.

Une **structuration polycentrique de l'agglomération** est envisagée pour permettre une réorganisation de la mobilité intra-métropolitaine dans un double objectif :

- réduction des kilomètres parcourus ;
- baisse de l'usage de la voiture au profit de la marche et du vélo.

En développant un **système de déplacement multimodal** qui combine **la marche et le vélo** à une échelle locale, un **système de transport collectif efficace** à l'échelle métropolitaine et un usage modéré de l'automobile, l'agglomération devrait à la fois répondre aux besoins de mobilité de ses habitant-e-s et accentuer son attractivité touristique en revalorisant ses espaces publics.

Cette vision prospective est en rupture avec la tendance actuelle qui contribue à l'urbanisation de la périphérie de Sousse selon un modèle radioconcentrique et qui se traduit par une motorisation croissante des flux pendulaires. Pour être mise en œuvre, elle **nécessite l'établissement d'une Autorité métropolitaine** qui assure le portage du plan d'actions avec toutes les communes de l'agglomération.

10 AXES STRATÉGIQUES POUR PASSER DE L'HYPER-MOBILITÉ À L'HYPER-PROXIMITÉ DÉCOULENT DU PDU :

- 1 Assurer une meilleure gouvernance de la mobilité urbaine
- 2 Minimiser les besoins de déplacements en développant un urbanisme des courtes distances
- 3 Renforcer l'attractivité des transports collectifs et des services de mobilité
- 4 Améliorer les conditions de déplacement pour les piéton-ne-s
- 5 Promouvoir l'usage du vélo en toute sécurité
- 6 Gérer la circulation et le stationnement afin de mieux maîtriser le trafic individuel motorisé (TIM)
- 7 Repenser la mobilité des touristes en période estivale
- 8 Améliorer la gestion des flux de marchandises
- 9 Réduire les impacts de la mobilité sur l'environnement
- 10 Accroître la sécurité routière

Mobilité urbaine

Étude de circulation et de stationnement (ECS)

CONTEXTE ET DÉMARCHE

La ville de Sousse fait encore aujourd'hui la part belle aux transports motorisés. **Un changement en profondeur des pratiques est nécessaire pour permettre la valorisation des espaces publics** et le développement de réseaux multimodaux efficaces.

L'étude de circulation et de stationnement (ECS) dessine une vision du futur basée sur le concept de la ville du quart d'heure et portée par la Municipalité. L'objectif de cette étude est de révéler le potentiel humain, économique et touristique en favorisant la proximité des services, les possibilités multimodales d'accès et la qualité de vie.

Une « ville du quart d'heure » s'appuyant sur des réseaux continus et complémentaires, dotée d'espaces publics fonctionnels et conviviaux.

ENSEIGNEMENTS ET PERSPECTIVES

Le déploiement des 22 mesures du plan d'action permettra la pacification des quartiers, le développement multimodal des réseaux ainsi que l'essor d'espaces touristiques et de détente sans voiture.

La vision "ville du quart d'heure" retenue par les autorités fera de Sousse un exemple de ville attractive, mobile, où l'essentiel se trouve à une poignée de minutes.

Le plan directeur, au même titre que d'autres documents de planification, gagnerait à être renouvelé dans 10-15 ans en fonction des enjeux actualisés des espaces publics.

PDUI 2
Programme de développement urbain intégré - Ville de Sousse
برامج التنمية الحضرية المتكاملة لمدينة سوسة

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche DEFR
Secretariat d'Etat à l'économie SECO

SOUSSE

Contact : Unité de gestion du PDUI - Ville de Sousse, Tunisie

RÉSULTATS

Les mesures proposées par le plan d'action sont regroupées dans les 7 thématiques suivantes :

- Fluidifier et contrôler le transit (hiérarchisation des réseaux, jalonnement).
 - Réguler le stationnement (réglementation et tarification, stations de taxis).
 - Équilibrer le partage de la voirie (guide d'aménagement voirie, réaménagement places et giratoires, pacification des quartiers).
 - Retrouver le plaisir de la marche en ville (continuité des déplacements, signalétique).
 - Développer la pratique cyclable du quotidien (création d'un réseau cyclable, stationnement et espace dédié).
 - Renforcer la qualité de l'expérience touristique (promenade piétonne en bord de mer).
 - Assurer une logistique compatible avec la vie urbaine (limitation des poids-lourds au centre, livraison du « dernier km » à la Médina).
- Un bouquet de mesures cohérentes et complémentaires.**

SCÉNARIO VILLE DU QUART D'HEURE Plans de circulation et de stationnement

VÉLOS

Légende
Itinéraires à aménager
Utilitaire
Loisirs
Loisirs_Projet PDEP
Axe TC autorisé à vélo
Carrefours
Amenagement carrefour

Routes
Primaire
Secondaire
Quartier

Réseau ferré
Ligne ferrée
Liaison éventuelle

TRANSPORTS INDIVIDUELS MOTORISÉS (TIM)

Légende
Contrôle accès TIM
Contrôle d'accès
Feux

Routes
Primaire
Secondaire
Quartier
Projet route

Réseau ferré
Ligne ferrée
Liaison éventuelle
Découpage par quartiers

POIDS LOURDS

Légende
Accès Poids lourds
Accès Poids lourds
Restriction d'accès
Zone logistique
Centre logistique dernier km
Zone stationnement Poids lourds
Restriction d'accès
Restriction d'accès
Zone piétonne

Routes
Primaire
Secondaire
Quartier

Réseau ferré
Ligne ferrée
Liaison éventuelle
Porte médina

conception graphique: urbaplanch

Gestion de l'énergie en milieu urbain

Plan lumière et gestion optimisée de l'éclairage public

CONTEXTE ET DÉMARCHE

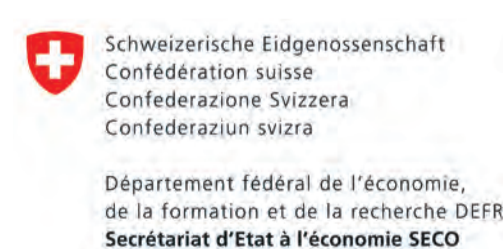
Engagée dans une transition énergétique accélérée, Sousse vise à optimiser la gestion de son réseau d'éclairage public, tout en veillant à ce que les futurs aménagements répondent aux impératifs énergétiques et environnementaux. **L'éclairage public est le premier poste de consommation énergétique communale.**

Partant d'un diagnostic exhaustif et cartographique du réseau moyennant le Système d'Information Géographique (SIG) établi par la ville, cette dernière a mis en place un **Schéma directeur d'aménagement lumière (SDAL)**. Il définit, sur la base des documents d'urbanisme, les principes et orientations stratégiques à respecter lors de futurs aménagements lumière, et permet de prioriser les investissements.

ENSEIGNEMENTS ET PERSPECTIVES

Les initiatives menées dans le cadre du PDUI ont permis de doter la Commune des principaux **directives, outils, référentiels et des connaissances** requises pour gérer de manière optimale son réseau d'éclairage, pour prioriser ses interventions dans le court et moyen terme, et pour veiller à ce que les futurs aménagements lumière répondent aux exigences, non seulement du développement urbain, socio-économique et touristique, mais également de la transition énergétique et écologique.

Le plan lumière et le plan d'investissement prioritaires permettront de guider les futurs aménagements et interventions sur le réseau d'éclairage public.



Contact : Unité de gestion du PDUI - Ville de Sousse, Tunisie

RÉSULTATS



Un diagnostic exhaustif du réseau a permis une caractérisation de la totalité des armoires et points lumineux. Les données ont été géo-référencées et inscrites dans une base de données exploitable par le SIG de la ville et son tableau de bord de la gestion énergétique communale.



À partir du diagnostic, un audit énergétique du réseau a permis la mise en place d'un plan d'investissements prioritaires, tout en dégagant des orientations stratégiques relatives aux futurs aménagements, sous forme d'un **Schéma Directeur d'Aménagement Lumière (SDAL)**.



En lien avec des aménagements urbains prioritaires – au niveau de la Corniche et des parcs Boujaafar et Hmadet Douik – ces directives ont été intégrées dans les cahiers des charges pour permettre l'aménagement de zones « modèles ».



Le personnel communal a été formé à la gestion optimisée du réseau et aux directives en matière d'aménagement lumière.

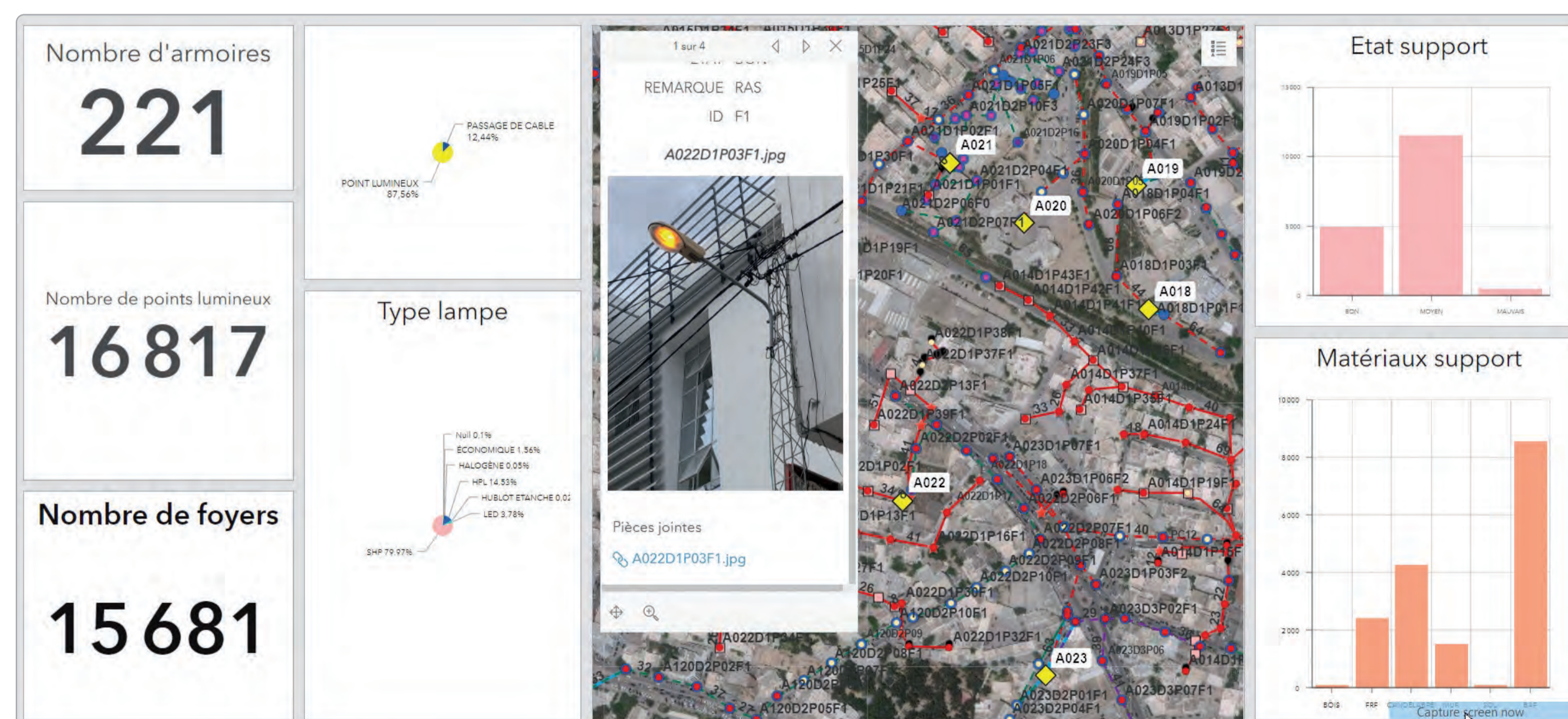
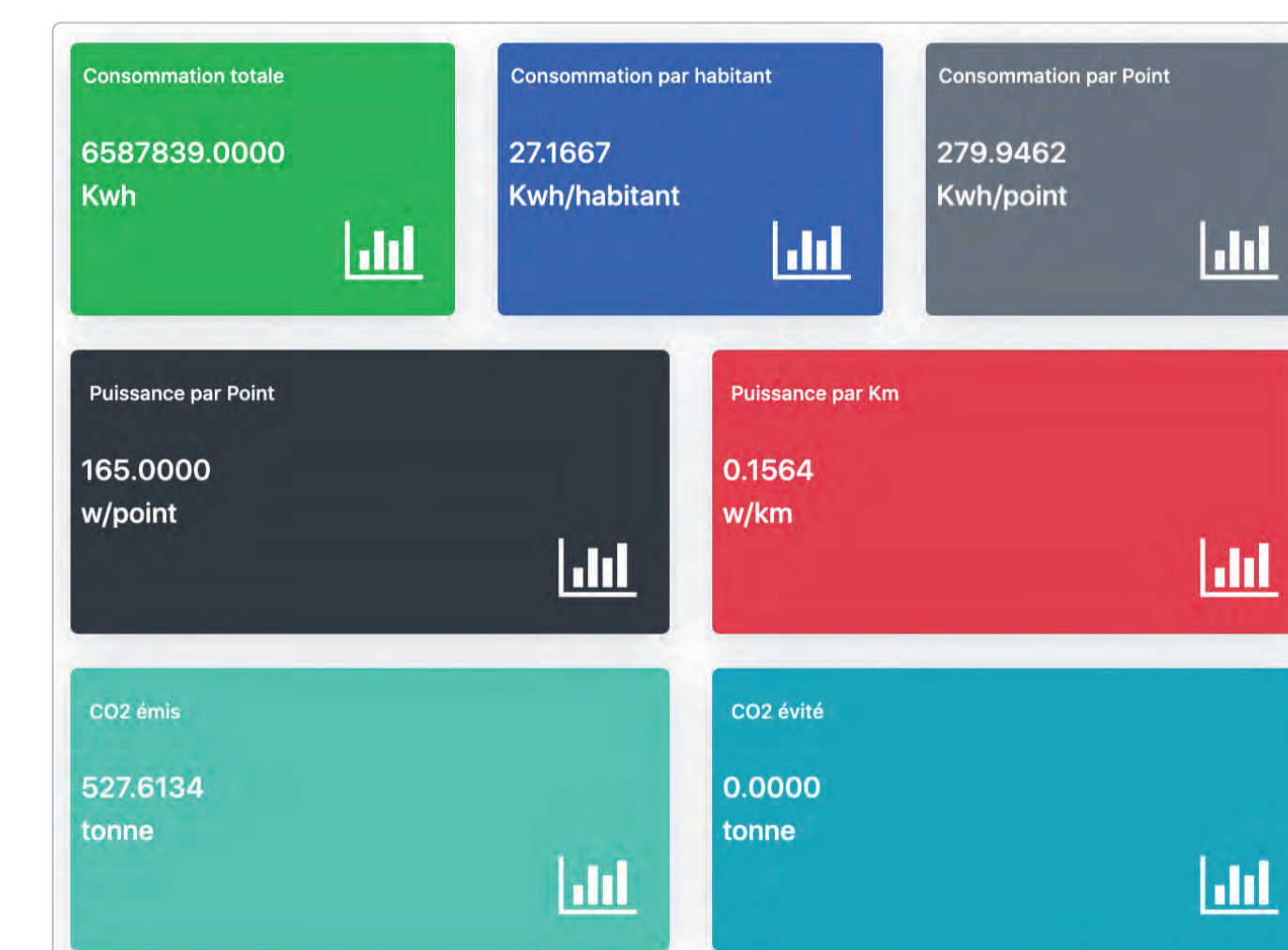


Tableau de bord Gestion énergétique communale Éclairage public



conception graphique : urbaplans.ch

© Afif Mehri




Gestion de l'énergie en milieu urbain

Tableau de bord de la gestion de l'énergie

CONTEXTE ET DÉMARCHE

Pour optimiser les dépenses énergétiques, un suivi rigoureux de la consommation a été introduit à l'aide d'un logiciel permettant à la municipalité la saisie, la mise à jour et l'analyse des données énergétiques et financières : le [tableau de bord, gestion énergétique communale \(TBGE\)](#).

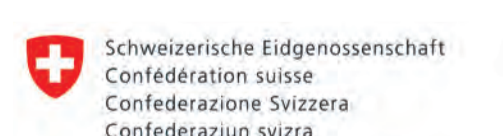
TROIS CATÉGORIES DE PATRIMOINE MUNICIPAL SONT CONCERNÉES PAR LE LOGICIEL

POSTE	OBJECTIFS	INDICATEURS
 Éclairage public	Sécurité Éclairage adapté aux besoins Gestion optimisée	Coûts énergétiques Coûts de main d'œuvre Coûts d'équipement
 Bâtiments communaux	Confort thermique Installations adaptées aux besoins Coûts minimisés	Coûts énergétiques (électricité, eau, gaz) Coûts de main d'œuvre Coûts d'équipement
 Parc roulant	Rendement optimal du service fourni Utilisation optimale des véhicules Coûts minimisés	Coûts énergétiques (carburant, lubrifiant) Coûts de main d'œuvre Coûts d'équipement Coûts d'immobilisation

ENSEIGNEMENTS ET PERSPECTIVES

Pour faire un usage optimal de l'outil TBGE, les parties prenantes tout au long du processus (collecte, saisie, gestion, analyse et prise de décision) doivent être formées et décider d'un mode opératoire collectif qui garantisse la mise à jour des données, et la valorisation des analyses qui découlent du TBGE.

Après une phase d'expérimentation et la mise à niveau de la plateforme, le TBGE devra être mis à disposition à toute autre commune tunisienne intéressée.



Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche DEFR
Secrétariat d'Etat à l'économie SECO

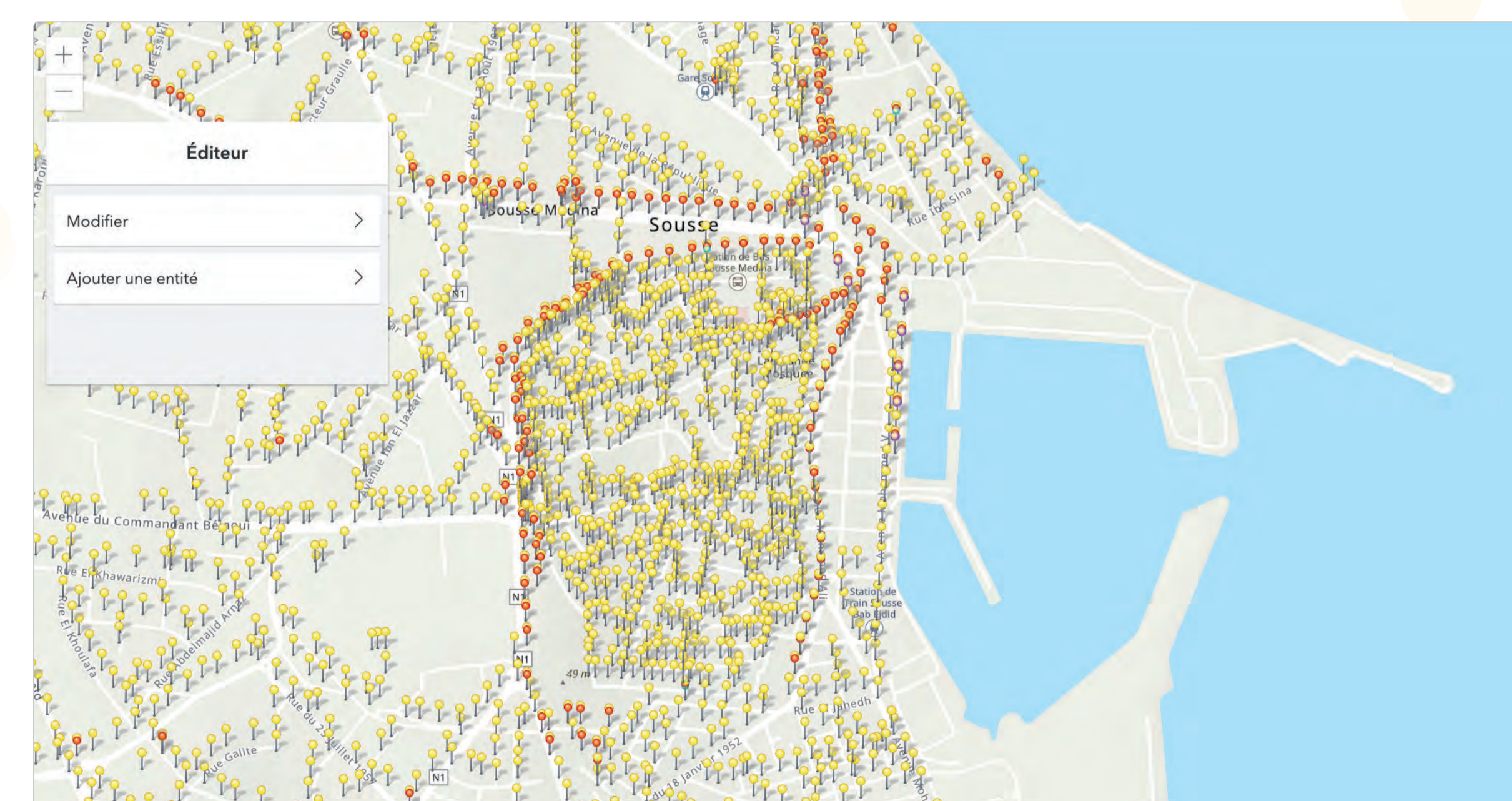
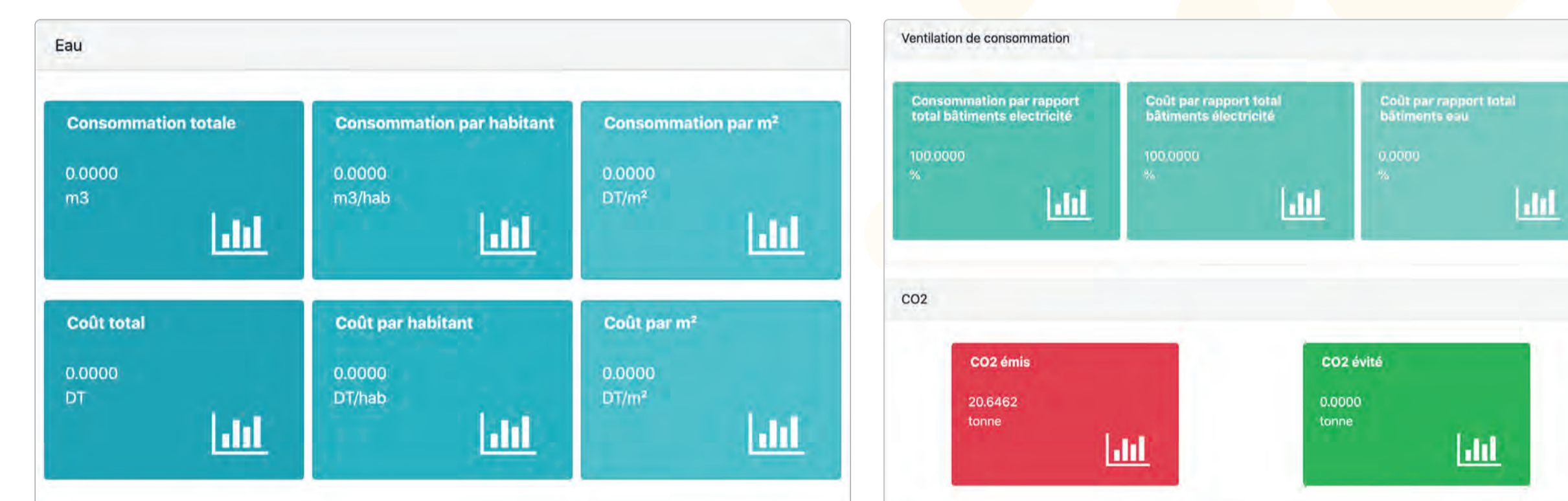


Contact : Unité de gestion du PDUI - Ville de Sousse, Tunisie

RÉSULTATS

- 1 UNE PLATEFORME DE SUIVI ÉNERGÉTIQUE ARTICULÉE AVEC LE SIG ET LA GESTION DES STOCKS
- 2 UN OUTIL DE SIMULATION, DE PRIORISATION ET D'AIDE A LA DÉCISION
- 3 UN PROCESSUS DE GESTION ÉNERGÉTIQUE INTÉGRÉE ENTRE SERVICES COMMUNAUX
- 4 UN OUTIL D'ALERTE AU SERVICE DES HABITANT·E·S

mesurer prioriser
comptabiliser évaluer
agir



Points lumineux

conception graphique: urbaplanch

Gestion de l'énergie en milieu urbain

Gestion énergétique des bâtiments communaux

CONTEXTE ET DÉMARCHE

Engagée dans une transition énergétique accélérée, Sousse vise à **maîtriser la consommation de ses bâtiments communaux**, à suivre un cahier des charges respectant les **normes d'efficacité énergétique** pour la rénovation et la construction de son patrimoine bâti et à **augmenter la production d'énergie renouvelable** sur son territoire.

Pour que la Ville de Sousse réussisse sa transition énergétique, elle doit se montrer exemplaire auprès de ses concitoyens en gérant d'une manière durable ses bâtiments communaux.



Toit solaire, bâtiment municipal - Hmadet Douik

Hôtel de Ville Hammam



ENSEIGNEMENTS ET PERSPECTIVES

Les premières actions entreprises dans le cadre du PDUI ont permis de réaliser un diagnostic du patrimoine communal, de prioriser les investissements, de tester les mécanismes de financement, et de préparer la commune et ses employé·e·s à la transition énergétique.

Le plan d'investissement prioritaire doit permettre à la Commune de maîtriser ses dépenses énergétiques tout en montrant l'exemple pour que Sousse inspire la transition énergétique tunisienne.

RÉSULTATS

- 1 UN DIAGNOSTIC EXHAUSTIF DES BÂTIMENTS COMMUNAUX SOUS FORME D'AUDIT** intégrant les consommations de chaque bâtiment, l'état de l'enveloppe ainsi que les installations intérieures, son potentiel d'assainissement ainsi que les surfaces potentielles pour des installations photovoltaïques.
- 2 UN PLAN D'INVESTISSEMENT POUR L'ASSAINISSEMENT DES BÂTIMENTS COMMUNAUX.**
- 3 UN CAHIER DES CHARGES PRENANT EN COMPTE LES ASPECTS ÉNERGÉTIQUES POUR LES NOUVELLES CONSTRUCTIONS.**
- 4 UN FUTUR HÔTEL DE VILLE DURABLE** avec la rénovation partielle de l'hôtel de ville actuel selon les critères prévus par le label HQE, y compris le remplacement du système de climatisation (action subventionnée par le mécanisme FTE de l'ANME).
- 5 UNE INSTALLATION PHOTOVOLTAÏQUE DE 16 KWC SUR UN BÂTIMENT DU PARC HAMET DOUIK** avec l'objectif de produire 26 MWh/an pour couvrir la future consommation de l'éclairage public du parc.



Toit solaire, bâtiment municipal - Hmadet Douik



Hôtel de Ville Hammam

Gouvernance du développement urbain

Mise en place d'une cellule SIG pour la ville de Sousse

CONTEXTE ET DÉMARCHE

Les informations à référence spatiale permettent d'orienter, de créer et de gérer des inventaires, d'identifier des relations entre les éléments du patrimoine urbain et de communiquer. Pour exploiter ce potentiel, une **cellule SIG a été mise en place au sein de l'administration municipale**.

Afin d'obtenir une autonomie suffisante dans la gestion et la publication des données, **un groupe de collaborateurs de l'administration a été formé à l'utilisation de la plateforme ArcGIS Online** :

- différents responsables de domaine (éclairage, surfaces vertes, déchets, service de la taxe, ...) s'appuient sur ces données pour organiser leur travail au quotidien ;
- plusieurs opérateurs de terrain collectent des données et mettent à jour les jeux de données existants ;
- les élu-e-s peuvent consulter des données dont l'accès était jusqu'à présent difficile, permettant de meilleures prises de décision.

ENSEIGNEMENTS ET PERSPECTIVES

Ce projet de mise en place d'une plateforme SIG constitue un pas important vers la digitalisation des processus de travail internes à l'administration. Grâce aux données cartographiées, les agents de bureau et de terrain travaillent de manière plus efficace, munis de tablettes et de tableaux de bord numériques. Ce travail de pionnier de la ville de Sousse a été reconnu par ESRI, le leader mondial des logiciels SIG, en remettant la **distinction de « Special achievement in GIS Award »** lors de sa conférence mondiale des utilisateurs de l'été 2021.

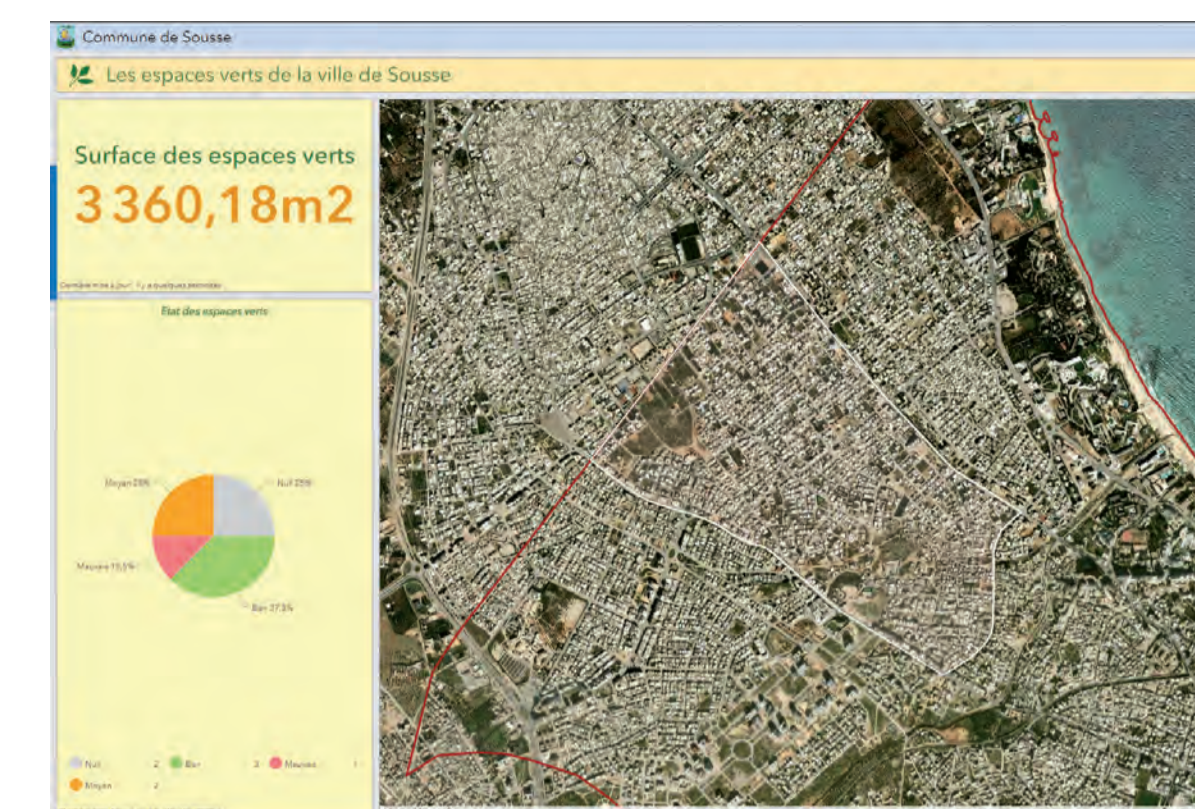
La phase 2 du PDUI permettra une consolidation de ces acquis et concentrera ses efforts sur l'acquisition et l'exploitation de données LiDAR, ainsi que sur les démarches permettant d'améliorer les finances municipales.



RÉSULTATS

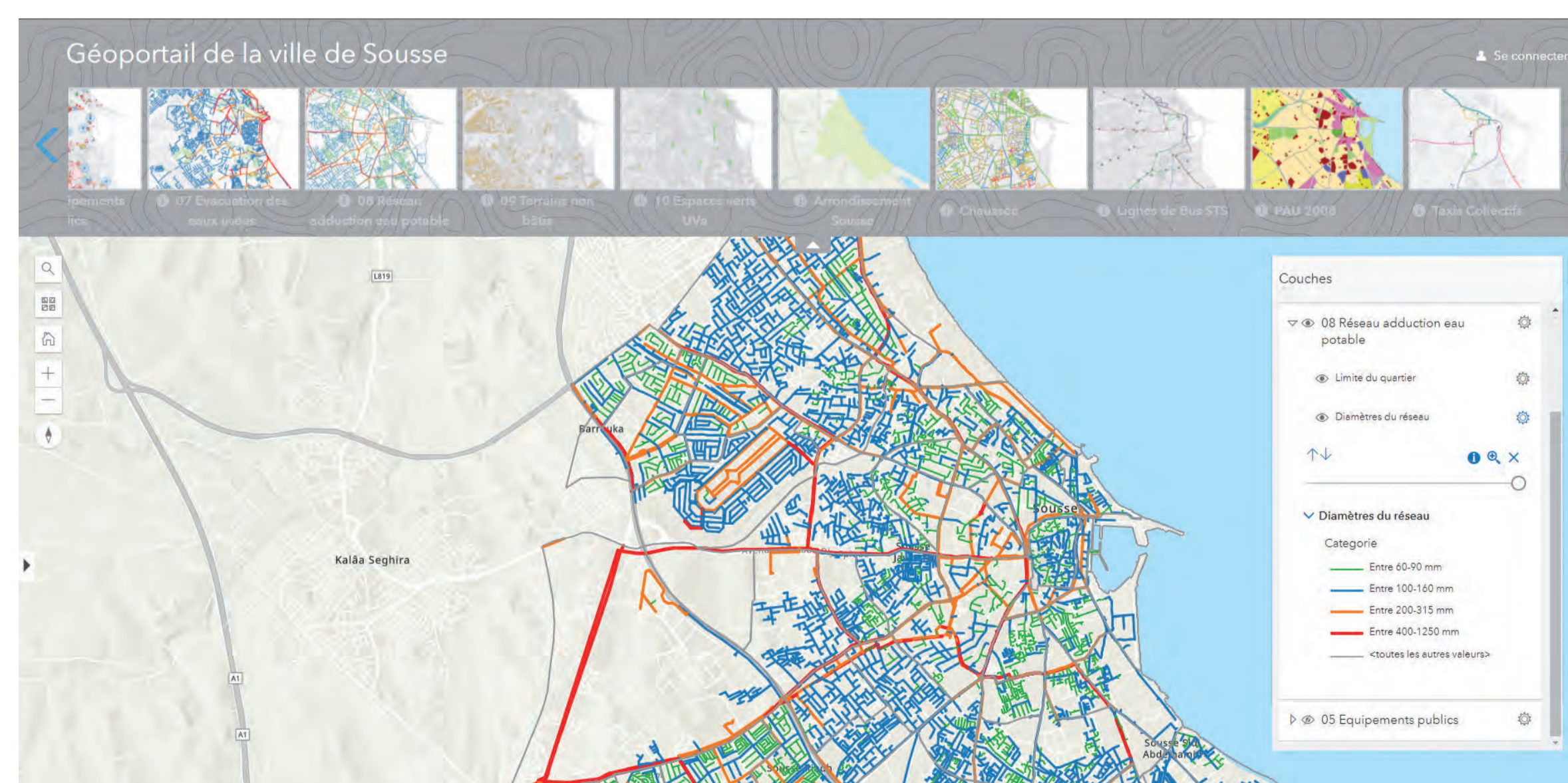
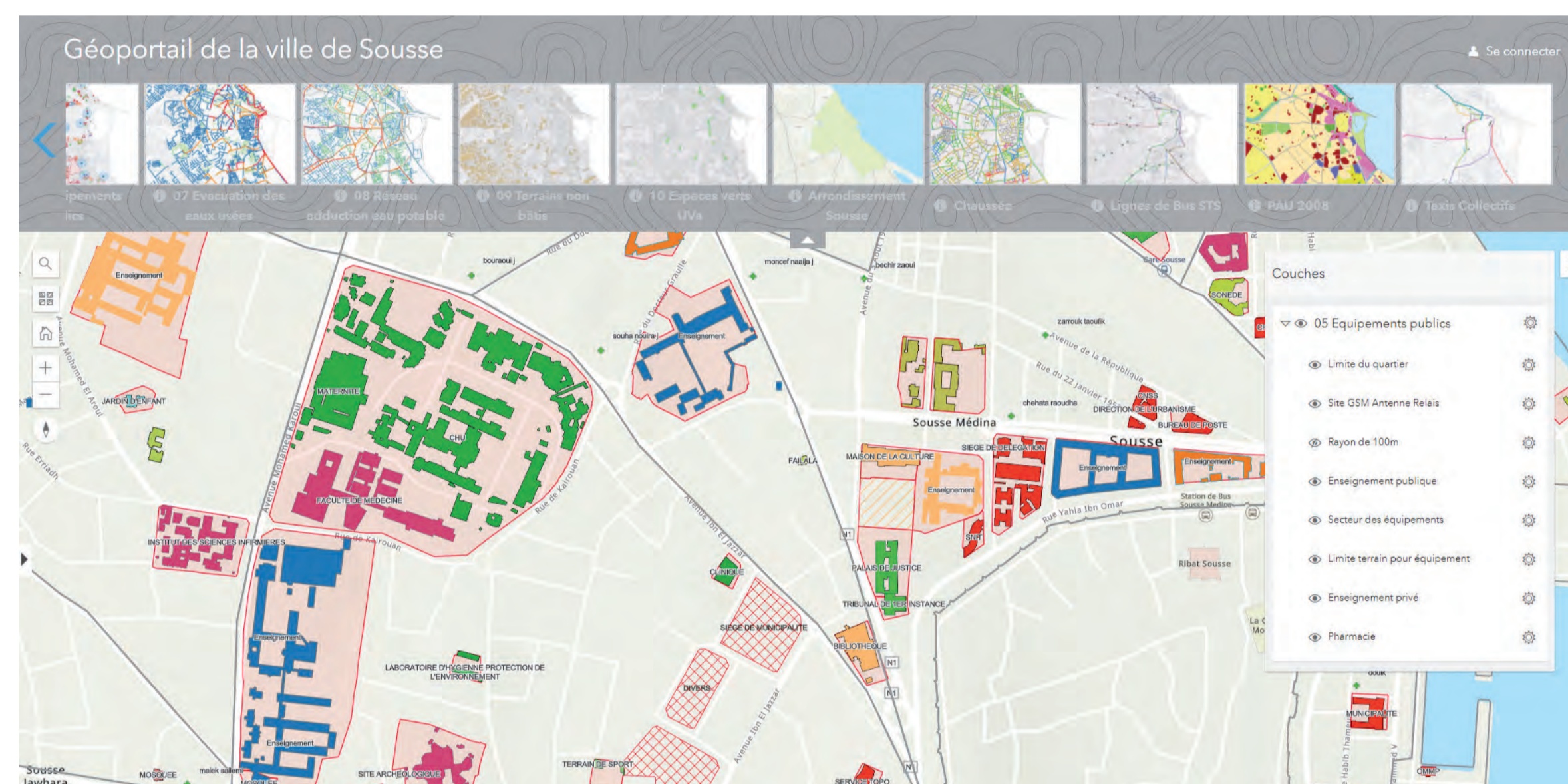
Deux géoportails distincts ont été élaborés par la cellule SIG :

- 1 Destiné au grand public tinyurl.com/yckuk22m permet de consulter et d'imprimer des données de base concernant l'urbanisme, les transports ou la gestion de l'environnement sur la commune.
- 2 Destiné aux spécialistes de l'administration, sousse-plus-open-data-sousse.hub.arcgis.com/ donne accès à différentes cartes et applications permettant aux responsables de l'administration d'organiser leurs activités.



Le nombre de couches de données disponibles sur ces géoportails est appelé à s'accroître à l'avenir. A l'heure actuelle, **les couches suivantes sont disponibles** :

- Un inventaire exhaustif des points de collecte des déchets, ainsi que les routes de collecte des bennes tasseuses.
- Un cadastre des surfaces vertes relevées par la commune.
- Un cadastre de l'éclairage public, constitué de plus de 16'000 points lumineux, des armoires et des stations.
- Un relevé des panneaux publicitaires.
- Un véritable atlas de la commune de Sousse, incluant des données telles que la hauteur des bâtiments, l'emplacement des bâtiments publics, les réseaux d'évacuation des eaux.
- Un relevé complet des voiries, y compris la dénomination bilingue.
- Un relevé de l'état des chaussées et des dommages constatés.
- Un relevé de l'occupation des plages.



Gouvernance du développement urbain

Aménagement du boulevard Belkadhi

CONTEXTE ET DÉMARCHE

Très impacté par la **baisse et la mutation du tourisme balnéaire** depuis les années 2000 et caractérisé par la **prédominance des déplacements motorisés individuels**, le quartier Boujaafar-Belkadhi a vu la **désaffectation de ses hôtels** en front de mer et une **diminution de la vitalité économique** de ses commerces.

Les études urbaines stratégiques menées dans le cadre du PDUI ont conduit à définir ce secteur comme prioritaire. La requalification qui en découle a pour ambition de :

- modérer le trafic ;
- renforcer la place des modes actifs (marche et cycles) ;
- rééquilibrer l'appropriation de l'espace public ;
- revitaliser l'économie du secteur.

Un avant-projet sommaire a ainsi été mené sur le périmètre couvrant le boulevard Belkadhi et la corniche Boujaafar. Le Plan de Circulation et Stationnement a été approfondi afin d'assurer la faisabilité des principes de modération proposés. Le développement du projet, jusqu'à sa réalisation, porte sur le boulevard Belkadhi. Les études ainsi réalisées ont permis à la commune de déposer une demande de financement auprès de la Caisse des Prêts et de Soutien des Collectivités Locales (CPSCL).

ENSEIGNEMENTS ET PERSPECTIVES

En combinant des intentions relatives aux questions de planification urbaine, de mobilité et d'aménagement des espaces publics, ce projet offre une parfaite illustration du caractère intégré du PDUI.

A travers une mise en œuvre opérationnelle, il illustre le volontarisme nécessaire pour **changer le paradigme du « tout-voiture » et « au plus près de la plage »** en faveur d'un projet assurant l'équilibre entre usager·ère·s et confort de l'espace public.

L'élaboration simultanée de l'étude de maîtrise d'œuvre du boulevard et du Plan de Circulation et de Stationnement a conduit à proposer la réalisation d'une piste cyclable provisoire sur la corniche Boujaafar en anticipation de sa future requalification.



Programme de développement urbain intégré - Ville de Sousse
برنامج التنمية الحضرية المتكاملة لمدينة سوسة



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra



سوسة
Sousse








MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

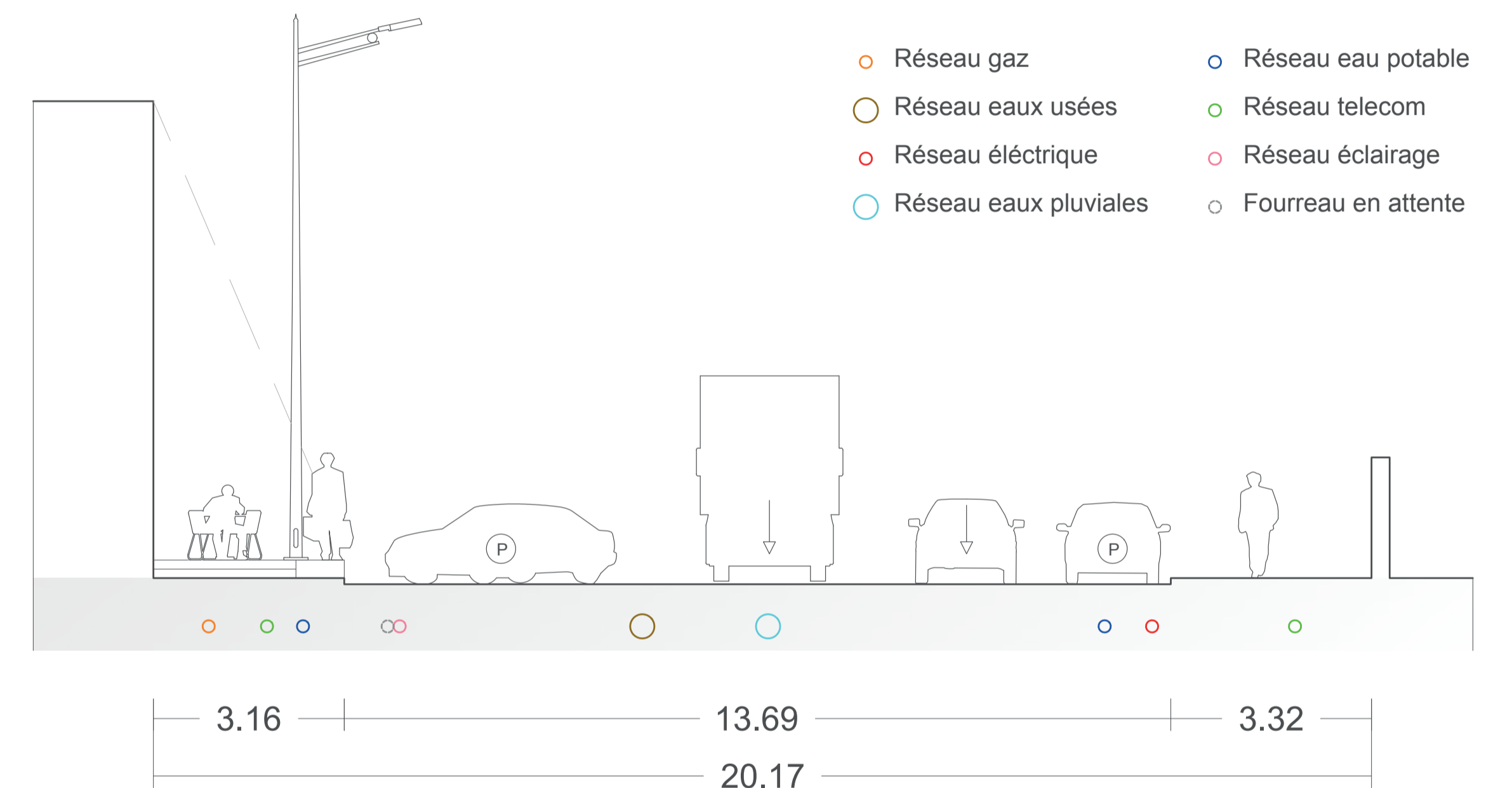
Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche DEFR
Secrétariat d'Etat à l'économie SECO

Contact : Unité de gestion du PDUI - Ville de Sousse, Tunisie

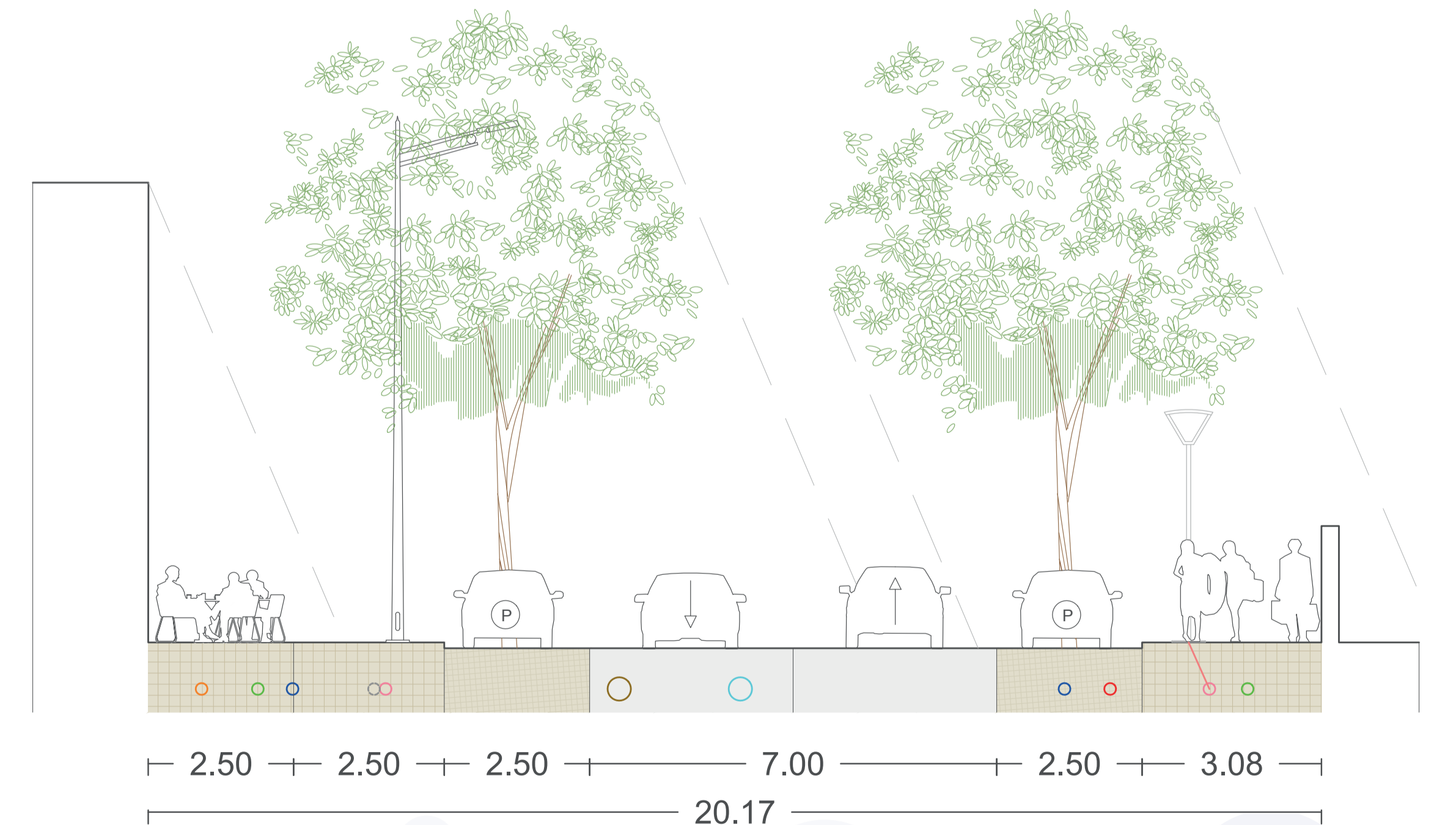
RÉSULTATS

-  Transformation de l'axe double sens (2 x 1 voie).
-  Création de larges trottoirs bilatéraux encourageant l'appropriation de l'espace.
-  Conception d'un système d'infiltration des eaux pluviales sous les zones de stationnement et de plantation.
-  Plantation d'un double alignement d'arbres contribuant à réduire les îlots de chaleur urbains (ICU) et à améliorer l'indice de confort bioclimatique (ICB).
-  Mise en place de stationnements bilatéraux à durée limitée à destination des usager·ère·s des commerces et des hôtels.

SITUATION EXISTANTE



SITUATION PROJETÉE



Gouvernance du développement urbain

Requalification du jardin historique Boujaafar

CONTEXTE ET DÉMARCHE

Le jardin Boujaafar est un espace public paysagé et un **élément majeur du patrimoine urbain de la ville**. Fortement dégradé et délaissé, sa requalification est une **priorité pour la municipalité de Sousse**.

LES PRINCIPES DE BASE :

- retrouver la qualité de la composition originelle du parc via l'étude historique du jardin ;
- appréhender cet espace public dans un secteur en pleine mutation ;
- identifier les futures opérations de gestion et d'entretien courants.

Un projet d'ensemble ambitieux, mené au stade de l'avant-projet, a conduit à identifier les travaux prioritaires.

ENSEIGNEMENTS ET PERSPECTIVES

La réalisation simultanée du Plan Directeur des Espaces Publics et de la requalification du Parc Boujaafar a fortement sensibilisé les Autorités municipales à s'investir dans ce domaine. Elles ont ainsi décidé d'aménager d'autres parcs et entamé des démarches auprès des Autorités centrales pour obtenir des ressources additionnelles. En interne, la Sous-Direction des Espaces Verts tire une légitimité nouvelle de son implication dans la conception puis la réalisation du Parc. Ce réaménagement constitue une première étape de la requalification du patrimoine urbain sossien. Il sert ainsi de référence aux opérations à venir :







- sur le plan méthodologique avec l'échelonnement des travaux, guidés par un plan d'ensemble ;
- sur le plan spatial en tenant compte du rayonnement de ce type d'opération sur l'espace urbain attenant.

Cette requalification implique des opérations de gestion et d'entretien planifiées et rigoureuses du jardin. À cet effet, le plan directeur des espaces publics prévoit un renforcement des capacités du service technique municipal (objet phase 2 du PDUI).



RÉSULTATS

Compte tenu de la forte dégradation du jardin et de l'altération importante de sa composition, des travaux conséquents ont été retenus :

-  La reprise de la totalité des allées, soit 4'500 m².
-  La plantation de plus de 1'000 végétaux, dont près de 100 arbres.
-  Le renouvellement du matériel d'éclairage (166 points lumineux dont 41 mâts) guidé par un concept de mise en lumière.
-  La réalisation d'un amphithéâtre de plein air.
-  L'installation de l'arrosage automatique, le percement d'une nouvelle entrée ouest, la remise en état du mobilier urbain, la rénovation de la clôture en ferronnerie, la réhabilitation de la fontaine.
-  L'installation du wifi public gratuit et de caméras de vidéosurveillance.

C'est ainsi la quasi-totalité du plan d'ensemble qui a pu être mis en œuvre.

LE CHANTIER :

Surface totale de 1,6 hectares.

Coûts d'étude	64 000 €
Génie-civil et éclairage	92 000 €
Mobilier d'éclairage	63 000 €
Plantations	14 000 €
Arrosage automatique	11 000 €
Fontainerie	5 000 €
Coût des travaux	185 000 €